

MAIRIE DE PARIS

Michel Bulte

ADJOINT AU MAIRE DE PARIS
CHARGÉ DE LA CONSTRUCTION
ET DU LOGEMENT
CONSEILLER REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Paris, le

05 FEV 1998

MO

CE (AR)

- 6 FEVR. 1998

Monsieur le Ministre,

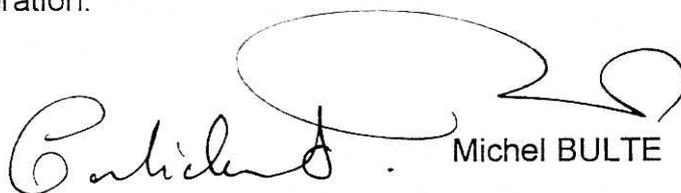
Par un bordereau en date du 16 octobre 1997, Monsieur le Préfet de Police Philippe MASSONI a bien voulu me transmettre votre correspondance du 7 août 1997, concernant l'état d'insalubrité de l'ancien cinéma « Le LOUXOR » situé 51, Boulevard de la Chapelle à Paris 10^{ème}.

J'ai l'honneur de vous informer que la structure de cet immeuble (qui ne présente pas en elle-même de facteurs d'insalubrité) à usage commercial inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH), depuis le 5 octobre 1981, ne peut justifier une intervention du Service Technique de l'Habitat au titre du Règlement Sanitaire Départemental ou du Code de la Santé Publique.

En revanche, afin d'éviter une dégradation de l'aspect de l'immeuble, une lettre enjoignant les propriétaires de l'immeuble à ravalier a été adressée le 19 décembre 1997 à la Société Textile Diffusion.

Tels sont les éléments d'information que je suis en mesure de vous communiquer à ce sujet, cette adresse demeurant bien entendu sous la surveillance attentive des services municipaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.


Michel BULTE

Monsieur Tony DREYFUS
Ancien Ministre
Conseiller de Paris
Maire du 10^{ème} arrondissement
72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 PARIS CEDEX 10